



**Relevé de Décisions
Bureau Exécutif du 30 Mars 2007**

Présents : JP Champion – J Kerhoas — D Tincelin– H Bacchini –

E Marliot– H Giraud - S Lasseaux

Excusés: S Pallarès – JC Méric – C Peyras – P Gouard – B Bonneau – C Fontaine – J Cathelineau

Points	Thèmes et Commentaires
1	Administration
1.1 Décision 1	<u>Approbation du relevé de décisions du BE du 09 Mars 07</u> Approbation du BE
1.2 Décision 2	<u>Communication commune avec l'Institut National du Cancer</u> Accord du BE pour s'associer à cette campagne de communication afin de prévenir nos licenciés des risques Cancer de la peau suite à exposition au soleil. Aucun coût pour la FFVoile qui doit seulement relier l'information sur ses outils de communication et qui doit céder gracieusement son fichier.
1.3 Décision 3	<u>Partenariat Navicarte (grafocarte)</u> Le BE décide de contracter avec Navicarte dans les directions suivantes : - en tant que fournisseur officiel de la SOF avec la fourniture de cartes format A3 aux coureurs et bénévoles de la SOF+ fournitures de logiciels de navigation - en tant que fournisseur officiel de l'équipe de France de Voile avec la fourniture du logiciel Navicarte et de la cartographie aux membres de l'équipe de France, fourniture aux entraîneurs, arbitres du logiciel Sea Pro avec toutes les cartes de leurs choix, tarifs sur les pockets PC. Dans le cadre de ce partenariat, Yann AMICE développement des fonctions météo sur les pockets PC - négociation d'un accord avec des avantages aux clubs du type tarif négocié pour les Pocket PC, référencement des clubs de voile sur le logiciel pour PDA. La FFVoile en bénéficiera également. Le titre accordé à Navicarte dans ce cadre reste à trouver.
1.4 Décision 4	<u>Evolution du site Internet FFVoile</u> Souhait de faire évoluer le site pour y développer les actualités pour les clubs mais aussi y faire apparaître des dépêches sur l'activité voile (du type une dépêche AFP). Coût pour les brèves 2700 €/an mais devrait pouvoir baisser à 1500 € environ et sachant que la communication souhaiterait récupérer l'argent de la publicité sur Internet pour le consacrer à cet achat prestation annuelle sur les brèves.

1.5 Remis	<u>Evolution de la licence temporaire pour échéance AG Mars 2008</u>
1.6 Remis	<u>Droit à l'image et droit à rectification de l'information nominative</u>
1.7	<u>Logiciel SAGE</u>
Info	Information
1.8	<u>Point sur l'organisation du Conseil des Ligues</u>
Info	Information sur le programme et l'organisation
1.9	<u>Affiliation</u>
Décision 5	Accord du BE sur les affiliations suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Voile au large 83 (association) en Ligue Cote d'Azur - Notiloë (établissement privé) en Ligue Bretagne
2	Médicale
Info	Information sur la signature de la convention entre la FFVoile et l'ENV pour ce qui concerne le suivi administratif dans le cadre du suivi réglementaire des athlètes
3	Pratiques compétitives
3.1	<u>Département Voile Légère</u>
	Règlement du championnat de France par étape
Décision 6 Vote CA	La décision du BE sur ce règlement sera prise lors du prochain BE notamment parce que le BE souhaite que le titre soit modifié
4	Haut Niveau
Remis	La réforme de la filière d'accès au Haut Niveau pour 2009
5	Développement
5.1	<u>Note sur la délivrance du Passeport Voile aux publics scolaires</u> L'idée est de pouvoir au niveau du département 06 (cote d'Azur) distribuer les documents d'accompagnement du PVR aux scolaires du département à la demande du Conseil Général 06. Le département Développement souhaiterait pouvoir en fait délivrer un titre PVR sur ce public mais à un tarif largement inférieur à l'instar de ce qui se passe pour les établissements nationaux.
Décision 7	Le BE donne son accord pour que soit étudié cette année 2007 une proposition temporaire entre 0,60 (proposition de la ligue) et 3 € (tarif pour les associations

	nationales), et qu'ensuite leur soit fait une proposition définitive pour l'an prochain
5.2	<u>Echange sur l'impact du CQP</u>
Info	Information
5.3	<u>Fixation du prix du manuel enseigner la voile et du nouveau livret de formation/certification des moniteurs</u>
Décision 8	Le BE fixe le coût à 12 € + les frais de port
6	Divers
6.1	<u>Reconduction de la nomination de Guy SALLENAVE (titulaire) et Dominique SERRE (suppléant) comme représentants à la Commission Nationale de sécurité de la navigation de plaisance du Ministère des transports, de l'équipement, du Tourisme et de la Mer</u>
Décision 9	Accord du BE
6.2 Remis	<u>Dates prochains BR</u>
6.3 Remis	<u>Situation des salariés linéarisés sur des missions notamment en province</u>
6.4 Décision 10	<u>Demande de la commission sécurité de reconnaître la formation sécurité</u> Le BE souhaite que lors du mid year meeting à Paris, le représentant ISAF sur les RSO soit rencontré en présence de D.SERRE pour lui expliquer que les stages de survie reconnus ISAF sont plutôt de niveau 0 et 1 mais pas adapté au niveau 2 alors que le stage sécurimar est lui adapté à ce niveau 2